

Paris, le 21 mars 2002

Manifeste pour le Monde Rural

*Les membres du Groupe Monde Rural,
acteurs du développement local,
affirment, dans leur charte fondatrice,
que le monde rural est une composante
essentielle des politiques françaises.*

*Souvent délaissés par les pouvoirs publics, les territoires ruraux,
complémentaires du monde urbain,
présentent des atouts qu'il faut prendre en compte.*

*Ce nouveau manifeste est un plaidoyer
pour l'action en faveur des territoires ruraux.*

• Reconnaître la force et la richesse des territoires ruraux

Couvrant près de 80% du territoire français, le monde rural offre des conditions de vie recherchées par une part croissante de la population. Plusieurs éléments favorisent une occupation nouvelle des territoires : l'attachement aux terroirs en réaction à la mondialisation, la réduction du temps de travail, la part de plus en plus importante accordée aux loisirs, l'amélioration des moyens de transports, de communication et de télécommunication. Pourtant, ces territoires ne bénéficient pas de la place qui leur est due. Ainsi, les schémas de services collectifs, cadre de l'action publique pour les 20 ans à venir, ne les considèrent qu'à travers leurs milieux naturels, démontrant que la vision urbaine domine les politiques françaises.

Pour faciliter la vie des ruraux, les territoires ont besoin d'une impulsion nationale. Les pouvoirs publics doivent reconnaître qu'ils constituent de véritables espaces de cohérence économique, sociale et culturelle et leur apporter un soutien durable. Supports de diversité, d'identité et d'économie, ces espaces de projets collectifs ne sont pas des entités abstraites.

Le Groupe Monde Rural demande une reconnaissance législative et politique de la force et de la richesse des territoires ruraux.

• Valoriser la diversité des territoires ruraux

Porteurs d'une grande diversité humaine, culturelle et économique, les territoires ruraux présentent des visages très divers. Les atouts, les difficultés, les réussites et les besoins ne sont pas identiques d'un territoire à l'autre. Si certains parviennent à maintenir un équilibre économique et démographique, d'autres, en zone périurbaine, connaissent des tensions liées à l'usage du foncier, tandis que ces problèmes ne sont pas ceux des espaces en décroissance. Loin d'être un handicap, cette diversité est une richesse qu'il faut valoriser.

• Favoriser l'égalité des chances entre les territoires ruraux

Les soutiens accordés aux zones urbanisées, et à certains milieux ruraux favorisés, ne doivent pas conduire à creuser les différences mais bien aboutir à une égalité des chances entre tous les territoires et les gens qui y vivent. Pour le Groupe Monde Rural, ces soutiens doivent combler certaines fragilités (organisation des acteurs locaux, accès à la culture et à la formation, frein à la désertification rurale,...) et construire des projets de développement économique. Une réelle péréquation entre les différentes collectivités doit être mise en œuvre afin que la solidarité soit renforcée et que s'opère un véritable rééquilibrage des territoires.

Pour cela, le Groupe Monde Rural propose la création d'un fonds de péréquation entre les régions et à l'intérieur des régions.

• Affirmer l'identité des territoires ruraux

Chaque territoire est le support de l'identité d'un groupe humain et des familles qui le composent. Et c'est ce groupe humain qui donne au territoire sa consistance. Maintenir ses habitants sur un territoire, c'est lui reconnaître une existence.

Les territoires ruraux possèdent une identité propre qui ne peut prendre appui sur le monde urbain. Les populations rurales sont liées par une culture, une histoire, une appartenance à une zone géographique ainsi que par des valeurs de qualité de vie et de convivialité, partagées par les nouveaux arrivants.

Grâce à ces liens et à ces valeurs, un équilibre social se met en place et permet de créer un réseau de solidarités, au-delà des appartenances sociales et professionnelles.

ACESRF

ADF

AMF

ANDAFAR

ARF

CAPEB

CGGREF

CGPME

CNASEA

FAMILLES RURALES



• Soutenir l'économie rurale

Le territoire rural n'est pas une entité abstraite dédiée à la récréation ou à la conservation, c'est un espace naturel et un lieu de vie et d'activités. Si on ne lui permet pas d'être le support d'une économie locale, il est condamné et sera abandonné. L'attractivité économique des territoires est le fruit de l'activité des hommes : agriculteurs, artisans, commerçants, PME, industriels, forestiers, professions libérales, ...

L'économie rurale existe, ses caractéristiques peuvent être identifiées : tourisme, filières de qualité, agriculture mais aussi activités industrielles et technologies de pointe, sans oublier le commerce, l'artisanat et les professions libérales. Le monde rural recèle également une dynamique associative et des offres qualitatives, non marchandes (entretien des espaces et des paysages, transmission des savoir-faire) dont la reconnaissance favorisera la pleine valorisation économique.

Les bonnes volontés sur le terrain ne suffiront pas. Les pouvoirs publics nationaux doivent s'impliquer, par des efforts de déconcentration, dans la dynamique de ces territoires en améliorant l'accès aux services, qu'il s'agisse des services publics comme des services au public. Sans services collectifs, les dynamismes économiques et humains sont injustement bridés. De plus, sans soutiens aux initiatives privées, les services de proximité ne pourront plus être apportés efficacement à la population.

Le Groupe Monde Rural demande une adaptation des normes d'implantation et de maintien des services publics aux spécificités du milieu rural.

• S'engager dans une culture de projets

Soudés par un attachement à une culture commune, liés par des biens communs, les habitants du monde rural sont amenés à s'engager dans une culture de projets collectifs. Par ces projets et par une connaissance partagée des lieux de vie, la population contribuera à établir une meilleure organisation de ses territoires.

La décentralisation doit être adaptée au renforcement de la cohésion économique et humaine des territoires. Pour travailler ensemble, tous les acteurs doivent eux-mêmes faire l'effort de lever les obstacles des différences qui les séparent et déterminer les besoins de leurs territoires.

Une certaine autonomie des territoires de projets contribuera à la réussite de leur développement, sous la responsabilité des acteurs locaux encouragée par les pouvoirs publics. La politique des contrats de pays offre une opportunité pour rassembler

les acteurs autour d'un projet commun à un territoire mais elle ne suffit pas, seule, à répondre à toutes les préoccupations de la ruralité.

Le Groupe Monde Rural porte son attention sur les projets suivants : l'accueil et le développement des activités économiques et humaines, l'accès aux services publics, la gestion du foncier, l'accès pour tous aux nouvelles technologies, la valorisation du patrimoine bâti, le développement du logement locatif, l'animation locale.

• Créer une Délégation de la ruralité.

La question de la ruralité est dangereusement laissée de côté, depuis quelques années, par les pouvoirs publics. Elle n'est traitée que sous des angles réduits et ne bénéficie pas d'une prise en compte globale même si aujourd'hui, les politiques européennes se fondent sur le développement rural et régional. En France, de nombreuses lois ayant un impact sur l'espace rural se chevauchent et perdent en efficacité.

Pour assurer un traitement transversal de la ruralité et donner une impulsion et une cohésion de l'effort national, le Groupe Monde Rural demande aux pouvoirs publics de **créer une véritable Délégation interministérielle de la ruralité auprès du Premier ministre.**



FNFR

FNHDR

FNMR

FNSAFER

FNSEA

JA

SOL ET CIVILISATION

UNAPL

UNMFREO

UPA

Le Groupe Monde Rural

Les principaux objectifs des organisations participantes (organisations socioprofessionnelles, réseaux associatifs, associations d'élus territoriaux) sont de promouvoir une vision horizontale des enjeux liés à la ruralité et de favoriser le développement d'initiatives intersectorielles.

• ORIGINE

Le groupe est né de la rencontre de treize organisations, représentant le monde rural, signataires de la Charte du monde rural en septembre 1991.

Pour les partenaires de la Charte, il n'y a pas de fatalité au déclin en milieu rural, ils décident alors de tout mettre en œuvre pour enrayer cette tendance.

• COMPOSITION

ACESRF	Assemblée des Conseils Économiques et Sociaux Régionaux de France (MS)
ADF	Assemblée des Départements Français (MS)
AMF	Association des Maires de France (MS)
ANDAFAR	Association Nationale pour le Développement de l'Aménagement Foncier, Agricole et Rural (MA)
ARF	Association des Régions de France (MS)
CAPEB	Confédération des Artisans des Petites Entreprises du Bâtiment (MA)
CGGREF	Conseil Général du Génie Rural des Eaux et Forêts (MS)
CGPME	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (MA)
CNASEA	Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (MA)
FAMILLES RURALES	Fédération Nationale des Familles Rurales (MS)
FNFR	Fédération Nationale des Foyers Ruraux (MS)
FNHDR	Fédération Nationale de l'Habitat et du Développement Rural (MS)
FNMR	Fédération Nationale des Maires Ruraux (MS)
FNSAFER	Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (MA)
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (MS)
JA	Jeunes Agriculteurs (MS)
SOL ET CIVILISATION	Sol et Civilisation (MA)
UNAPL	Union Nationale des Associations de Professions Libérales (MS)
UNMFREO	Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (MS)
UPA	Union Professionnelle Artisanale (MS)

(MS) : Membres signataires de la Charte Monde Rural - (MA) : Membre associés